

• (3.00 p.m.)

**L'hon. M. Mackasey:** Monsieur l'Orateur, je ne pense pas devoir persuader le solliciteur général de présenter un programme relevant essentiellement de lui et sanctionné par le gouvernement, mais je puis donner au député l'assurance que, en ce qui concerne l'assurance-chômage, j'appuie le principe et ferai tout ce que je pourrai pour qu'il prenne corps.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La présidence doit mettre en délibération les ordres du jour, mais, mentalement, elle prend note des députés des deux dernières rangées qui veulent poser des questions et espère pouvoir leur donner demain quelque présence.

\* \* \*

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

#### DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

**M. Baldwin:** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au leader du gouvernement la question habituelle du jeudi sur les travaux prévus pour le reste de la semaine et pour la semaine prochaine, et lui demander aussi quels jours prévus pour l'étude des subsides pourraient être utilisés par l'opposition.

**L'hon. M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, avant de répondre directement à cette question, je voudrais préciser un point qui est peut-être demeuré obscur dans nos délibérations sur le débat d'ajournement qui doit débuter à 8 heures ce soir, savoir, que la durée de la séance ainsi que des discours sera régie par les dispositions du Règlement qui s'appliquent normalement en vertu de l'article 26. Je pense que c'est ce dont nous étions convenus, mais il est utile de le préciser comme faisant partie de notre entente.

**M. l'Orateur:** La Chambre est donc d'accord à l'unanimité avec le président du Conseil privé pour qu'au cours du débat qui aura lieu à partir de huit heures ce soir nous appliquions l'article 26 du Règlement sur la durée des discours.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** D'accord.

**L'hon. M. MacEachen:** Je remercie la Chambre de cette assurance.

Cet après-midi, nous tenterons de varier le menu en mettant à l'étude le projet de loi sur la Convention pour les pêcheries de l'Atlantique nord-ouest, suivi du bill concernant les activités visant à modifier le temps et ensuite la motion de création du comité d'étude des textes réglementaires. La semaine prochaine, en plus du bill fiscal, j'aimerais réservé deux jours à l'opposition dont l'un sera certainement jeudi et l'autre, j'espère, mercredi.

**M. Baldwin:** Monsieur l'Orateur, j'invoque encore le Règlement. Puis-je faire une suggestion au leader du gouvernement à la Chambre et aux autres leaders. Des discussions ont eu lieu entre les leaders à la Chambre relativement à la présentation d'une motion émanant de tous les partis et dont les termes ont réuni l'accord général.

Cette motion concerne les explosions nucléaires en général et particulièrement celles d'Amchitka.

Étant donné que l'un des jours réservés à l'opposition, selon le leader du gouvernement à la Chambre, sera probablement réservé à mon parti, nous sommes disposés à y consacrer le temps qui normalement serait réservé à l'étude d'une motion de ce genre présentée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et qui fera l'objet d'un vote. Ceci entraînerait une dérogation à notre pratique habituelle et je suggère, au leader du gouvernement à la Chambre ainsi qu'à tous les autres partis, s'ils sont d'accord, que ce débat ait lieu demain car le plus tôt sera le mieux.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, comme l'honorable député de Peace River l'a mentionné, il y a eu des entretiens individuels depuis que nous avons discuté de ce problème lors de notre réunion de ce matin. Je voudrais simplement dire que nous acceptons cette modification proposée voulant que ce débat ait lieu demain. Cependant, nous aimerais suggérer qu'il soit limité à deux heures, que les allocutions soient limitées à, disons, dix minutes chacune, et que le vote, si nécessaire, ait lieu à la fin des deux heures de débat, ce qui le situerait à environ 3 heures de l'après-midi demain. Monsieur l'Orateur, j'espère que vous nous pardonnerez de donner l'impression de négocier en public, mais au moins nous semblons parvenir à un accord.

**M. Baldwin:** Je crois que nous serions d'accord. Il est très réconfortant pour une fois de débattre un sujet en public.

**L'hon. M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, je suis d'accord à la condition que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures dépose la motion à débattre afin qu'elle soit à l'étude demain. Ce serait le premier article mis en délibération soit parmi les ordres inscrits au nom du gouvernement, soit à l'appel des motions, selon le bon plaisir de la Chambre, et il est convenu que le temps consacré à ce débat sera compté comme un jour de l'opposition. Je remercie l'honorable député d'avoir fait cette suggestion. Je sais qu'il a plus de temps pour les affaires de l'opposition que je n'en ai pour les affaires gouvernementales, et je l'en remercie donc.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, pourrait-on préciser que la motion qui doit être déposée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures sera libellée de la façon convenue entre les quatre leaders de la Chambre? Quant à la suggestion selon laquelle il devrait la présenter à l'appel des motions, nous sommes prêts à l'accepter à condition que le débat dure deux heures.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Il semble qu'il n'y ait pas de divergence entre les leaders de la Chambre sur ce qu'ils sont convenus de faire. Je suppose qu'il vaudrait mieux laisser faire les choses et poursuivre en tablant sur l'entente conclue entre les leaders de la Chambre au nom de leur parti. Êtes-vous d'accord?

**Des voix:** D'accord.

**M. l'Orateur:** Passons à l'ordre du jour.